



**Procès-verbal de la séance dédiée à la proposition du directeur de l'EUR  
SPECTRUM**

**Le 18 Novembre 2020**

**Membres présents et représentés / Membres absents :** 43/2

Cf feuille d'émargement en annexe

La séance débute à 14h00

**PROPOSITION DU DIRECTEUR DE L'EUR SPECTRUM**

Les membres du COPIL et du COSP élus sont informés des modalités relatives à la proposition du directeur ou de la directrice de l'EUR SPECTRUM, fixées au sein des statuts de l'EUR SPECTRUM, adoptés par le conseil d'administration d'UCA le 28/05/2020.

Est candidat :

- Monsieur Médéric ARGENTINA

A la suite des débats qui sont intervenus, il est procédé au vote.

Résultats du vote :

Nombre d'électeurs : 45

Nombre de votants : 43

Majorité requise : 23

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 5

Total des suffrages exprimés : 43

Nombre de voix obtenues par candidat :

- M. ARGENTINA : voix 38

La majorité requise ayant été obtenue par Monsieur ARGENTINA, ce candidat est proposé directeur de l'EUR SPECTRUM à l'issue du premier tour de la consultation.

La séance est levée à 15h05

Fait à NICE, le 18 Novembre 2020

Personne chargée du secrétariat de la  
séance

Mme Ketty Guillouzouic



Le Président de séance

M. Aziz Ziad

